

	☀	☁	🌧
SAM 20	8 / 0	---	---
DIM 21	11 / 1	---	---
LUN 22	10 / 0	---	---
MAR 23	11 / 2	---	---
MER 24	10 / 3	---	---
JEU 25	10 / 3	---	---

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Excoriose**
- **Oïdium**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Escargots**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Cochenilles**

Stades phénologiques

Différents stades sont observés sur le vignoble : de pointe verte à trois feuilles étalées, jusqu'à grappes visibles pour les parcelles les plus précoces. Les stades les plus avancés sont observés sur les premières.



Pointe verte - IFV



2 feuilles étalées - IFV

DONNEES METEOROLOGIQUES

Dimanche 7 avril : grêle sur Castanet.
Le 12 et 13 avril : dégâts de gel sur Cunac et Sainte Cécile du Cayrou.

EXCORIOSE

Analyse de risque

Symptômes



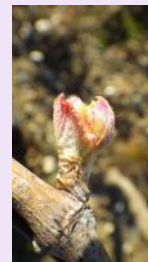
En hiver : nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat. A ces nécroses s'ajoutent un étranglement au niveau de l'insertion du bois. Parfois, on observe un blanchiment des rameaux sur les 1ers entrenœuds.

En saison : sur les rameaux, des nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat.

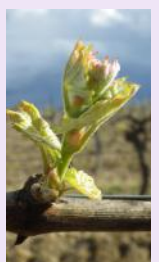
Au vignoble : les symptômes sont globalement en régression sur le vignoble suite à une bonne gestion de la problématique.

Nuisibilité

Pertes quantitatives de récolte car les rameaux atteints sont cassants et les bourgeons présents sur la partie atteinte ne débourrent pas (les conséquences sont donc plus graves en cas de taille courte).



stade D ou 6



stade E ou 9

En présence de symptômes et si le risque de pluie se confirme, la stratégie est la suivante :

Stratégie à 2 applications : 1 application au stade « sortie des feuilles » (stade D), 1 application au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 50% des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuées), 8-10 kg/ha (dose conseillée)*

En pratique : Il est conseillé de réaliser les traitements contre l'excoriose à des volumes/hectare importants de façon à bien mouiller les bois de taille, les bourgeons et les premières feuilles. L'idéal étant d'utiliser des panneaux récupérateurs.

Alternatives

Élimination des bois atteints à la taille. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

Préconisations

Conditions d'intervention

Restez vigilants sur les parcelles tardives où le stade de sensibilité n'est pas atteint.

A retenir

Surveillez les stades et le risque de pluies afin de caler les dates d'intervention.

OIDIUM

Analyse de risque

La période de sensibilité commence au stade "2-3 feuilles étalées" sur les parcelles sensibles ou ayant subi de fortes attaques l'année dernière. Ce stade est atteint sur certaines parcelles. Sur les parcelles moyennement sensibles, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

Préconisations

Surveillez l'avancement des stades notamment sur Chardonnay et sur parcelles à historique.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss*, *Sulforix LS*, *Citrothiol DG* et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; *Héliosoufre*, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'érinose et l'excoriose.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Surveillez l'avancement des stades sur les parcelles sensibles.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Une forte pluie lors du stade 2-3 feuilles étalées peut engendrer les toutes premières contaminations (exemple de 2015) sur les parcelles présentant un historique et/ou des baies momifiées.

Préconisations

Surveillez le risque de pluie et l'apparition du stade 2-3 feuilles étalées sur les parcelles présentant des facteurs de risques (notamment TRP).

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'excoriose.

Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

A retenir

Les facteurs de risque ne sont pas encore réunis.

MILDIOU

Analyse de risque

Modélisation :

La maturité des oeufs devrait être atteinte autour du 29/04. Toute pluie avant cette date ne provoquera pas de contamination. En revanche, toute pluie significative à partir du 29/04 pourrait provoquer les premières contaminations de masse.

Préconisations

Intervenir en préventif en fonction des pluies aux alentours du 29/04.

Différents produits à base de cuivre existent:

* Bouillie bordelaise RSR Disperss, Frégate SC, Kocide 35 DF, Héliocuivre, Cuproxat, Champ Flo Ampli

La dose de cuivre métal à prévoir :
*200g/ha

Attention au nombre d'applications des produits à base de cuivre.

Alternatives

**Romeo*, cerevisane, 0.25kg/ha

**Bastid*, Cos Oga, 2L/ha

A retenir

La maturité des oeufs devrait être atteinte aux environs du 29/04

ESCARGOTS

Analyse de risque

Observations

On commence à observer quelques escargots sur les souches.

A retenir

Dernière limite pour la mise en œuvre ou le renouvellement des appâts.

Préconisations

Les traitements se font sous forme d'appâts granulés déposés au sol. Plus les granulés sont mis tôt, plus ils sont efficaces. L'efficacité diminue lorsque les escargots sont déjà dans la souche. Les applications doivent être renouvelées en cas de fortes pluies.

* *Sluux HP, Iron Max (homologation en bio), phosphate de fer, 7kg/ha (dose homologuée)*

Alternative

Le phosphate de fer est une solution de biocontrôle.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol a débuté début avril dans les secteurs les plus précoces et se poursuit. Il devrait débuter sur les zones tardives.

Analyse de risque

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Vol en cours.

ERINOSE

Analyse de risque

Observations

Les premiers symptômes sont observés sur Gamay, Muscadelle, Chardonnay, Sauvignon et Colombard.

Symptômes

Formation de boursouffures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante depuis plusieurs années. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.

Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention.



Préconisations

Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade pointe verte.

Sur les parcelles à historique (type Muscadelle), un à deux traitements précoces au soufre mouillable, permettent de limiter les populations. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

* *Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)*

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Observez vos parcelles.

COCHENILLES

Analyse de risque



Sur notre vignoble, 2 familles de cochenilles peuvent être présentes : les coccidés (cochenille lécanine et cochenille floconneuse) et les pseudococcidés (cochenille farineuse). Les années antérieures, des cochenilles lécanines ont été observées (photo ci-contre), notamment sur les secteurs de Broze, Brens et de Lisle. Leur présence est ponctuelle au niveau du vignoble mais peut être importante sur les parcelles concernées. Les parcelles concernées les années passées ont vu leur population diminuer suite à une gestion spécifique de cette problématique.

Nuisibilité

Ces insectes sont des piqueurs-suceurs. Ils provoquent l'affaiblissement des ceps et le développement de fumagine (champignon noir se développant sur le miellat et entraînant des dépréciations sur raisin de table et le développement du botrytis). Les cochenilles sont aussi vectrices de virus tel que l'enroulement.

A retenir

Les interventions doivent se limiter aux parcelles fortement touchées les années précédentes

La liste des biocontrôles se trouvent sur le site suivant : <http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

Prochain bulletin le 30 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

